

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN THEORIQUE DE LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE.

Prérequis : formation accessible à tous à partir de 15 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière de l'apprentissage anticipé à la conduite et 16 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière traditionnelle.

Public visé : public privé, d'entreprises ou de collectivités.

Les objectifs de la formation : la formation théorique doit permettre d'acquérir des connaissances sur la réglementation, la circulation, la conduite d'un véhicule et sur le comportement du conducteur.

Le contenu du programme de formation : celui-ci est établi en fonction des thèmes imposés par l'examen théorique général.

Thème L : dispositions légales en matière de circulation routière

Thème C : le conducteur

Thème R : la route

Thème U : les usagers de la route

Thème D : réglementation générale et diverse

Thème A : porter secours

Thème P : précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Thème M : éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité

Thème S : équipement de sécurité des véhicules

Thème E : règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Les moyens pédagogiques : 1 salle de préparation et d'entraînement à l'épreuve théorique générale munie de chaises, tables, rétroprojecteur ainsi que des véhicules à disposition pour passer des examens blancs en condition réelles.

Qualification des intervenants : tous les formateurs sont titulaires d'une autorisation d'enseigner.

Le suivi de l'action de formation : le suivi sera effectué par la tenue d'une liste de présence et si nécessaire d'une attestation de présence.

Déroulement de l'examen : l'épreuve théorique générale (ETG) se déroule dans un centre d'examen privé de manière individuelle et dure environ 40 minutes.

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN PRATIQUE DE LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Prérequis : formation accessible à tous à partir de 15 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière de l'apprentissage anticipé à la conduite et 16 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière traditionnelle.

Être titulaire de l'épreuve théorique générale (ETG) en cours de validité.

Examen pratique possible à partir de 17 ans pour ceux ayant choisi la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite et en formation traditionnelle.

Public visé : public privé, d'entreprises ou de collectivités.

Les objectifs de la formation : la formation pratique vise à maîtriser la conduite automobile et les différents risques routiers.

Le contenu du programme de formation : celui-ci est établi en fonction des compétences imposées par le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne).

Compétence 1 : maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Compétence 3 : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 4 : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chacune de ces compétences contient des sous compétences (voir REMC) où l'on abordera les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société et toujours une partie auto-évaluation.

Les moyens pédagogiques : une salle de diffusion munie de chaises, rétroprojecteur ainsi que des véhicules aménagés auto-école de catégorie B.

Qualification des intervenants : tous les formateurs sont titulaires d'une autorisation d'enseigner.

Le suivi de l'action de formation : le suivi sera effectué par la tenue d'une attestation de présence (directement dans le livret d'apprentissage de l'élève).

Déroulement de l'examen pratique : l'examen pratique se déroule avec le véhicule de l'auto-école au centre d'examen, 14 Rue Antoine Durenne à BAR-LE-DUC, il dure 32 minutes et s'effectue sous la forme d'un bilan de compétences dressé par un inspecteur.

L'examen du code de la route est valable 5 ans quel que soit le nombre de présentations à l'examen pratique.

COURS DE CODE

1. LA SIGNALISATION
2. REGLES DE PRIORITES
3. STATIONNEMENT/CROISEMENT/DEPASSEMENT
4. LES REGLES DE CIRCULATION
5. ALCOOL/DROGUE/MEDICAMENTS/FATIGUE
DISTRACTEURS
6. LES AUTRES USAGERS
7. LA MECANIQUE
8. PRENDRE/QUITTER LE VEHICULE ET
PORTER SECOURS
9. ATTITUDES DU CONDUCTEUR
10. ROUTE/AUTOROUTE
11. ECO-CONDUITE ET ELEMENTS DE SECURITE
12. LE PERMIS B